

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 0558^e séance tenue le 14 avril 2014,
à 14 heures, à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : le recteur : M. Guy Breton; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable : Mme Louise Béliveau; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification : Mme Anne-Marie Boisvert; le vice-recteur aux études : M. Raymond Lalande; la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation : Mme Geneviève Tanguay; les doyens : M. Christian Blanchette, Mme Hélène Boisjoly, M. Gérard Boismenu, M. Jean-Claude Breton, M. Giovanni De Paoli, M. Pierre Fournier, M. Gilles Lavigne, M. Guy Lefebvre, M. Pierre Moreau; le directeur de l'École d'optométrie : M. Christian Casanova; le directeur du Département de kinésiologie : M. François Prince; le directeur général des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : M. Florin Amzica, M. Christian Baron, M. Jean-Pierre Bonin, M. Carl Bouchard, M. Jean-Marc Charron, M. Hugues Cormier, Mme Lyne Da Sylva, Mme Monique Desroches, Mme Roseline Garon, M. Claude Giasson, Mme Trang Hoang, Mme France Houle, Mme Arlette Kolta, Mme Sophie Laforest, M. Amissi Manirabona, Mme Marie Marquis, M. Stéphane Molotchnikoff, M. Laurence McFalls, M. Christian Nadeau, Mme Élisabeth Nardout-Lafarge, M. Jean Piché, M. Michel Max Raynaud, M. Samir Saul, M. Rémy Sauvé, M. Sébastien Sauvé, M. François Schiettekatte, M. Jean-Luc Sénécal, M. Hugo Soudeyans, Mme Nathalie Trépanier, Mme France Varin, Mme Elvire Vaucher; les représentants du personnel enseignant : Mme Line Castonguay, Mme Renée Delaquis, Mme Lisette Gagnon, Mme Frédérique Gardye, M. Alain Lalonde, M. François Le Borgne, M. David Lewis, M. Richard J. Paradis, Mme Ekaterina Piskunova, M. Jean-Guy Sylvestre; les représentants des étudiants : M. Yan Bertrand, M. Simon Blackburn, M. Francis Bouchard, Mme Fatine Kabbaj, M. Philippe Lamontagne, Mme Maud Laporte-Roy, M. Robert Martin, M. Tiago Silva; un membre nommé par le Conseil de l'Université : Mme Thérèse Cabana; les représentants du personnel : M. Mario Grégoire, Mme Margaret Lapointe, M. Éric Romano; les représentants des cadres et professionnels : M. Pierre Ménard-Tremblay, M. Bruno Viens; les observateurs : Mme Kate Bazinet, Mme Julie Bélanger, Mme Geneviève Bouchard, M. Stéphane Béranger, M. Nicolas Bérubé, Mme Marie-Claude Binette, M. Serge Brochu, M. Alain Charbonneau, Mme Flavie Côté, M. Vincent Fournier Gosselin, Mme Sophie Langlois, Mme Claude Mailhot, Mme Joanie Martineau, M. Rodolphe Parent, Mme Blandine Parchemal, M. Raynald Petit, Mme Anne-Marie Provost, Mme Madeleine Rhéaume, M. Jean Renaud, Mme Annie Sabourin, François Thibault.

ABSENTS : un doyen : M. Roch Chouinard; le directeur de l'École polytechnique : M. Christophe Guy; le directeur de l'École HEC Montréal : M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Karim Benyekhlef, M. Pierre Bourgouin, M. Yan Burelle, Mme Dianne Casoni, Mme Aude Dufresne, M. Gonzalo Lizarralde, Mme Maria Rosaria Pandolfi, M. Jean Portugais, M. Alexandre Prat, M. Mario Talajic, M. Éric Troncy, Mme Marion Vacheret; les représentants du personnel enseignant : Mme Nicole Lavergne, Mme Guylaine Messier, Mme France Nolin; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Christian Mascle; les observateurs : Mme Dominique Bérubé, M. Jean-Pierre Blondin, Mme Jacqueline Bortuzzo, Mme José Bourguignon, Mme Paule Des Rivières, Mme Agnieszka Dobrzynska, M. Matthew Nowakowski, M. Jean-Louis Richer.

EXCUSÉS : le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau, les doyens : M. Michel Carrier, Mme Francine Girard, Mme Isabelle Panneton, Mme Louise Poirier; les représentants du corps professoral : Mme Marie Alderson, Mme Leila Ben Amor, Mme Marie-Thérèse Chicha, Mme Josée Dubois, M. Carl Gagnon, M. Philippe Gauthier, Mme Sheila Laverty, M. Antonio Nanci, Mme Sophie René De Cotret, Mme Sylvie Vandaele; un représentant du personnel enseignant : M. Mohamed Ben Amar; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Dansereau; un représentant des cadres et professionnels : Mme Danielle Morin; un observateur : M. Simon Carrier

<u>PRÉSIDENT</u> :	M. Guy Breton
<u>PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	M. Pierre Noreau
<u>SECRÉTAIRE</u> :	M. Alexandre Chabot
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Mme Anne Mc Manus

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Le recteur souligne que les représentants étudiants de la FAÉCUM terminent leur mandat sous peu et participent pour une dernière fois à l'Assemblée universitaire, il les remercie de leur contribution aux travaux de l'Assemblée au cours de la dernière année. L'Assemblée se joint à ses remerciements. À l'invitation du recteur, les membres de la nouvelle équipe de la FAÉCUM, qui assistent à l'Assemblée à titre d'observateurs, se présentent :

Vincent Fournier Gosselin
Secrétaire général

Julie Bélanger
Coordonnatrice aux affaires académiques de cycles supérieurs

Nicolas Bérubé
Coordonnateur à la recherche universitaire

Joanie Martineau
Coordonnatrice aux affaires universitaires

Rodolphe Parent
Coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle

Le recteur leur souhaite la bienvenue et l'Assemblée les accueille par des applaudissements.

Nomination récente

Aucune

Fin de mandat

Aucune

AVIS DE DÉCÈS

Faculté de l'aménagement

M. Pierre Morisset, professeur honoraire de l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement, décédé le 12 mars 2014.

À l'invitation du recteur, l'Assemblée observe une minute de silence.

AU-0558-1

ORDRE DU JOUR
2014-A0021-0558^e-020

AU-0558-1

Le président des délibérations invite le porte-parole du Comité de l'ordre du jour à faire rapport. M. Giovanni De Paoli présente les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité, consignées au document 2014-A0021-0558^e-020.

L'ordre du jour adopté se présente ainsi :

A. POINTS STATUTAIRES

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 557^e séance de l'Assemblée universitaire tenue le 24 mars 2014

3. Affaires découlant du procès-verbal
 4. Correspondance
 5. Période d'information
 - 5.1. Rapport du recteur
 - 5.2. Information provenant d'autres membres de l'Assemblée
 6. Période de questions
- B. POINTS PRIVILÉGIÉS (Aucun)
- C. AFFAIRES SOUMISES POUR ÉTUDE
7. Idéation et « branding » du site Outremont
 8. Prochaine séance Le 12 mai 2014 à 9 h 30
 9. Clôture de la séance

AU-0558-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 557^e SÉANCE AU-0558-2
DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE TENUE LE 24 MARS 2014

Se référant à son intervention, au deuxième paragraphe de la page 13, M. Yan Bertrand indique qu'il souhaitait plutôt dire 1,75 M\$ et non pas 1,5 M\$. Le changement sera apporté au procès-verbal.

Sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire adopte le procès-verbal de la 557^e séance tenue le 24 mars 2014, tel que modifié.

AU-0558-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL AU-0558-3

Le secrétaire général informe que la recommandation qui a été faite par l'Assemblée relativement à la modification du nom du Département de physiologie de la Faculté de médecine (délibération AU-0557-7) a été soumise au Conseil de l'Université qui l'a adoptée.

AU-0558-4 CORRESPONDANCE AU-0558-4

Le secrétaire général dit n'avoir à faire état d'aucune correspondance.

AU-0558-5 PÉRIODE D'INFORMATION AU-0558-5

AU-0558-5.1 Rapport du recteur AU-0558-5.1

Le recteur relate les faits saillants survenus depuis la dernière réunion de l'Assemblée. Le 25 mars, il a participé au déjeuner du 29^e Grand Prix du Conseil des arts de Montréal, accompagné notamment de la doyenne de la Faculté de musique, Mme Isabelle Panneton. Le recteur dit vouloir que l'UdeM soit de plus en plus présente dans le domaine culturel.

Le 26 mars avait lieu le débat organisé par la FAÉCUM sur l'enseignement supérieur avec les représentants suivants des principaux partis politiques : Martine Ouellet, Hélène David, Alain Clavet et Marie-Ève Martin. Le recteur salue cette initiative de la FAÉCUM, qui a réuni plusieurs centaines de

participants. Il regrette cependant que la question universitaire n'ait pas occupé davantage de place dans ce débat.

Le 27 mars, le recteur a prononcé le mot d'ouverture de la cérémonie de remise de prix Défi BioGENEius Sanofi Canada, un concours dont l'objectif est d'intéresser les jeunes du secondaire et du cégep aux sciences de la biotechnologie dans trois sphères particulières : la santé, l'agriculture et l'environnement. Cet événement est réalisé en marge du projet SEUR qui, depuis novembre 2010, en est le coordonnateur régional pour la métropole. Il dit avoir été impressionné par le niveau scientifique des présentations offertes par les étudiants du secondaire.

Le même soir avait lieu un concert du Big Band, un événement de reconnaissance pour nos donateurs.

Le recteur mentionne ensuite avoir assisté aux conférences des chefs des partis politiques provinciaux, dans le cadre des petits-déjeuners-conférences de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, soit François Legault, le 28 mars, Philippe Couillard, le 1^{er} avril, et Pauline Marois, le 3 avril.

Le 2 avril, l'Université recevait une délégation de Tunisie formée des représentants de cinq universités de Tunisie, de l'ambassade du Canada en Tunisie et du ministère tunisien de l'Éducation.

Il souligne ensuite la tenue, le même jour, de l'événement de reconnaissance du personnel comptant plus de 25 ans de service, à la salle Claude-Champagne.

Le recteur mentionne ensuite sa participation, le 3 avril, à la réunion du conseil d'administration du Bureau de coopération universitaire.

Le même jour, il a eu une rencontre avec le Consul général du Mexique à Montréal, l'ambassadeur Francisco Del Río. Le recteur a été surpris d'apprendre que le Mexique offre 12 bourses d'étude au Mexique destinées aux étudiants, mais qu'aucune de ces bourses n'avait trouvé preneur l'année dernière. Ces bourses consistent en six mois de formation en espagnol, incluant les frais de transport et les droits de scolarité.

Il rapporte ensuite sa participation, le 4 avril, à la conférence de Suzanne Fortier, vice-chancelière de l'Université McGill, à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Les 6 et 7 avril, le recteur a participé à une séance de réflexion du conseil d'administration de l'AUCC, à Winnipeg.

Le lendemain, 8 avril, il a participé au symposium intitulé « Les antisémitismes », organisé par le CÉRIUM.

Il souligne la tenue, le même jour, du Gala mérites du sport d'excellence lors duquel **Sandrine Mainville** a reçu le titre d'athlète féminine de l'année et **Antoine Pruneau** a reçu le même honneur chez les hommes. Et **Guy Fréchette**, diplômé de HEC Montréal et retraité de Ernst & Young, qui est devenu le plus grand donateur de l'histoire du sport universitaire francophone au Québec, a reçu le Mérites Distinction.

Le 10 avril a eu lieu l'inauguration de la Chaire UNESCO sur les matériaux et les technologies pour la conversion, l'économie et le stockage de l'énergie (MATECSS), établie au Centre Énergie Matériaux Télécommunications de l'INRS.

Plus tôt aujourd'hui, le 14 avril, le recteur a reçu la visite d'Alain Fuchs, président du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et d'une délégation de l'Institut de chimie du CNRS. Cette visite officielle visait à discuter de collaborations potentielles pour le site Outremont, entre l'UdeM, l'École Polytechnique, l'INRS et le CNRS.

Sur le plan des médias, le recteur mentionne que le lendemain de l'élection provinciale, le 8 avril, il a diffusé une lettre ouverte dans La Presse aux candidats à l'élection, intitulée « Merci à tous les candidats! ».

Poursuivant au niveau des nominations, le recteur énumère la liste des 25 membres diplômés de l'UdeM qui ont été élus (ou réélus) lors de l'élection provinciale du 7 avril dernier :

- Parti Québécois
 - Stéphane Bédard (Droit 1991)
 - Alexandre Cloutier (Droit 2004)
 - Diane Lamarre (Pharmacie 1977 et 2003)
 - Nicolas Marceau (Sciences économiques 1987 et 1988)
 - Martine Ouellet (HEC 1998)
 - Sylvain Pagé (HEC 1991)
 - Pierre-Karl Péladeau (Droit 1987)
 - Dave Turcotte (FAS 2005)

- Parti Libéral du Québec
 - Gaétan Barrette (Médecine 1984 et 1989)
 - Philippe Couillard (Médecine 1979 et 1985)
 - Jacques Daoust (HÉC 1972)
 - Hélène David, vice-rectrice (Psychologie 1975, 1976 et 1980)
 - Luc Fortin (Science politique 2003 et 2005)
 - Jean-Marc Fournier (Droit 1981 et 1991)
 - David Heurtel (Droit 1985)
 - Marie Montpetit (Psychologie 2001) (a battu la ministre Diane de Courcy)
 - Gilles Ouimet, chargé de cours faculté de droit (Droit 1986)
 - François Ouimet (Études anglaises 1982 et 1984)

- Coalition Avenir Québec
 - Simon Jolin-Barette, étudiant au doctorat en droit (a battu le ministre Pierre Duchesne)
 - Mario Laframboise (Droit 1980)
 - Lise Lavallée (Droit 1979 et 1980)
 - François Legault (HEC 1978 et 1984)
 - Chantal Soucy (FEP 2009)

- Québec Solidaire
 - Françoise David (Sciences sociales 1972)
 - Amir Khadir (Physique 1984 et Micro/immuno. 1997)

Le recteur invite les membres à porter à sa connaissance tout autre élu, diplômé de l'UdeM, qui n'aurait pas été mentionné dans cette liste. Il fera parvenir à chacun une lettre de félicitations.

Dans la foulée de ces événements, Diane Francœur, professeure de clinique au Département d'obstétrique-gynécologie, a été nommée présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), devenant ainsi la première femme à occuper ce poste, en remplacement de Gaétan Barrette.

Le recteur termine son rapport en abordant le chapitre des honneurs. Il est fier de rapporter que plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés au cours des dernières semaines.

Sarah Desrosiers, étudiante à la maîtrise au Département des littératures de langue française, a remporté le Prix de la nouvelle Radio-Canada 2014.

L'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal (IRGLM), affilié à l'Université de Montréal et membre du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain, a reçu le renouvellement de son agrément avec la mention Honneur, la plus haute mention accordée par Agrément Canada. Le rapport de l'organisme mentionne en effet que l'IRGLM a obtenu « un résultat d'excellence à plus de 95 % des 770 critères de normes de qualité évalués sur les pratiques et façons de faire ».

Jean-Philippe Fortier-Lazure, étudiant au programme de maîtrise en interprétation musicale à la Faculté de musique, vient d'être accepté au sein de l'Ensemble Studio de la Canadian Opera Company de Toronto.

Trois étudiants se sont illustrés au Concours d'art oratoire chinois à Montréal :

Marc Dupont et Jérôme Côté, étudiants du Centre de langues de la Faculté des arts et des sciences, ont remporté les premiers prix de niveaux I et III, respectivement.

Thierry Léger-Parizeau, étudiant en science politique et études est-asiatiques, a remporté le troisième prix dans la catégorie libre ainsi que le Prix observateur au concours Pont vers le chinois. Grâce à cette performance, il s'envolera pour la Chine cet été afin de représenter l'Université de Montréal à la finale mondiale du Concours d'art oratoire chinois.

Le **Dr Stanley Nattel**, professeur à la Faculté de médecine et titulaire de la Chaire Paul-David en électrophysiologie cardiovasculaire, s'est vu remettre l'Outstanding Achievement Award 2014 par l'European Cardiac Arrhythmia Society.

Les étudiants **Maxime Boily, Pierre-Luc Morin et Mathilde Laurier** ont gagné le premier prix de la 19e Charrette interuniversitaire, avec leur projet « Université aux cent clochers ». Le thème de ce concours, organisé par le Centre canadien d'architecture et Alan Knight, de l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement, était «Champs de savoir, vers une université de la rue».

Laurence Lelièvre, Stéphanie Lapointe, Patrice Sénécal, Alexis Lemonde-Cornellier et Raphaël Nguyen, de l'UdeM et de l'Université Concordia, ont pour leur part obtenu le prix du public.

AU-0558-5.2 Information provenant d'autres membres de l'Assemblée AU-0558-5.2

Aucun membre n'a d'information à soumettre à l'Assemblée.

AU-0558-6 PÉRIODE DE QUESTIONS AU-0558-6

M. Laurence McFalls présente une question à propos de Synchro. Il fait part des difficultés rencontrées lorsqu'il a voulu accéder à des chèques de paie de l'année précédente, avant de réaliser que ceux-ci ne sont pas classés en ordre chronologique. Il demande s'il y a une raison particulière qui justifie cette manière d'organiser la présentation des données dans Synchro.

M. Raymond Lalande indique avoir consulté Synchro récemment à ce sujet et avoir constaté que les chèques étaient classés par ordre chronologique. Ce qui est confirmé par plusieurs membres de l'Assemblée.

AU-0558-7 IDÉATION ET « BRANDING » DU SITE OUTREMONT AU-0558-7
2014-A0021-0558^e-021, 2014-A0021-0558^e-022

Le recteur invite M. Yves Beauchamp, directeur exécutif du développement du site Outremont, à présenter la démarche en cours en vue du choix du nom pour désigner le site Outremont et définir son image de marque, une étape importante pour la communauté universitaire, souligne-t-il.

À l'aide d'une présentation électronique (document 2014-A0021-0558^e-021), M. Yves Beauchamp fait un rappel du projet et présente un état d'avancement sur les différents dossiers menés en regard du développement du site depuis sa présentation précédente à l'Assemblée, le 20 janvier dernier. Les sessions de consultation, de travail et de réflexion avec les parties prenantes internes et externes se sont poursuivies. Diverses activités ont été tenues, parmi celles-ci, il mentionne la tenue d'une charrette interuniversitaire, en mars dernier, sur le thème « Vers une université de la rue », la constitution d'un panel d'experts sur la signature urbanistique et architectural. Une mise à jour relativement au développement immobilier est présentée.

M. Beauchamp présente également le *Manifeste* qui définit les bases de l'identité et l'image de marque du site, reçu préalablement par les membres (document 2014-A0021-0558^e-022), et une courte vidéo d'animation qui résume la vision retenue pour le développement du site, laquelle est également disponible sur la page d'accueil de l'UdeM.

En ce qui a trait au processus pour le choix du nom du site, un Comité de travail sur le nom du site réunissant des doyens, des cadres et des professeurs a été constitué, ce comité est présidé par M. Beauchamp. Un appel à propositions sera lancé demain, à l'ensemble de la communauté universitaire, invitant les membres à suggérer des propositions de nom pour le site jusqu'à la mi-mai. Les suggestions seront soumises au Comité de travail sur le nom du site qui fera une sélection et retiendra cinq noms finalistes. Cette courte liste sera présentée à la direction de l'Université.

Il mentionne en terminant qu'au-delà de nommer le site, il faut lui définir une image de marque qui fera en sorte que ce nom vive et s'insère dans la signature de l'Université de Montréal, c'est le défi qui attend les communications par la suite. À cet égard, il souligne l'étroite collaboration de M. Raynald Petit, du Bureau des communications et des relations publiques, et de son équipe.

Le président des délibérations remercie M. Yves Beauchamp pour sa présentation.

Le recteur souligne l'importance de cet exercice d'abord parce que la communauté est appelée à écrire une page d'histoire de l'Université, mais aussi parce que le « branding » est un élément crucial dans la suite des choses, soit la levée de fonds de 100 M\$, qui est la contribution attendue au plan de la philanthropie dans le montage financier du Pavillon des sciences. Il se dit optimiste malgré le contexte économique et politique actuel, et croit que la mobilisation de la communauté et de ses partenaires va permettre d'atteindre cet objectif.

M. Alain Lalonde remercie M. Beauchamp pour sa présentation et se dit impressionné par ce projet. Il présente deux remarques à propos de l'utilisation du terme « branding », en soulignant d'abord que ce terme peut être traduit par l'expression « image de marque », mentionnée par M. Beauchamp dans son exposé. Deuxièmement, il estime que ce terme évoque un aspect de stratégie commerciale qui ne s'accorde pas avec la mission de l'université. Par ailleurs, il rappelle qu'il avait été prévu que la Faculté de musique déménage un jour sur le campus Outremont, il note cependant que son emplacement n'a pas été précisé dans le projet présenté. Il désire des informations à ce sujet, ainsi que sur la question de l'isolation acoustique des lieux. Il mentionne à cet égard que la salle Claude-Champagne vient d'être dotée d'un nouveau système d'éclairage très performant, mais bruyant, ce qui n'est pas souhaitable pour une salle de concert, remarque-t-il.

M. Beauchamp assure que la notion d'« image de marque » réfère essentiellement au nom, au logo et à la signature de cette image de marque, et qu'aucun effet marketing ou relation d'affaires n'est recherché. Il faut y réfléchir et s'assurer notamment qu'elle ne soit pas en discontinuité avec l'Université de Montréal. Pour ce qui est de la Faculté de musique, il confirme qu'elle fait partie d'une planification, que rien n'a été modifié à cet égard. Le plan comporte des aires de développement pour accueillir entre autres la Faculté de musique, mais la planification de ces aires de développement n'est pas encore faite. Tout comme le Pavillon des sciences, l'installation de la Faculté de musique est conditionnelle à une contribution financière philanthropique. À propos de l'aspect acoustique, M. Beauchamp indique que les vibrations sont davantage une source de préoccupation actuellement. Les études dont il avait été fait mention à la séance de janvier ont été retardées en raison de l'accumulation d'eau sur le site qui rend difficile la prise de mesures, heureusement d'ailleurs, puisque l'emplacement des pavillons a été déplacé vers l'ouest depuis et qu'il aurait donc fallu refaire les études. Par contre, des études ont été faites au niveau des vibrations dans le pavillon actuel afin de connaître la signature des vibrations en fonction des équipements installés et pouvoir éventuellement évaluer si le site Outremont sera comparable à cet égard. Pour sa part, il dit ne pas avoir d'inquiétude à ce sujet. Il y

aura en outre un traitement acoustique, notamment un mur de son qui sera érigé qui va protéger des voies ferrées et du son émis par celles-ci.

Le recteur intervient pour démentir cette rumeur récurrente et non fondée à l'effet que le pavillon de musique actuel pourrait être vendu. Il assure que ce bâtiment, dans lequel des sommes substantielles viennent d'être investies, sera conservé, et ce malgré le résultat imparfait pour la salle Claude-Champagne. Le fait de construire des installations pour la Faculté de musique sur le site Outremont n'implique pas de vendre le pavillon actuel, ni que la salle Claude-Champagne ne servira plus. L'objectif est d'avoir des installations modernes adaptées et de réutiliser la majeure partie du pavillon actuel à d'autres vocations mieux adaptées. Il fait part de son intention de signer une forme d'entente visant à protéger et conserver en tout temps les espaces qui appartiennent à l'UdeM, incluant la Faculté de musique, lorsque l'autorisation de commencer les travaux de construction sera obtenue.

M. Molotchnikoff dit apprécier le caractère ambitieux du projet présenté. Il fait ensuite un commentaire sur le terme « charrette » interuniversitaire utilisé, qu'il ne trouve pas très élégant, la charrette étant le terme utilisé pour transporter les suppliciés à la potence. D'autre part, en regard du récent changement de gouvernement, il demande au recteur si l'on peut s'attendre à ce que le nouveau gouvernement tienne parole et respecte ce à quoi il s'était engagé.

Le recteur répond que les trois principaux partis soutiennent ce projet parce qu'il s'agit d'un projet porteur qui répond aux besoins de l'UdeM, mais aussi aux besoins de la société, puisqu'il comporte des partenariats avec d'autres institutions et un potentiel d'émulation pour les entreprises avoisinantes du domaine scientifique ou culturel. Il dit ne pas avoir d'inquiétude, mais ne peut évidemment pas confirmer que le gouvernement va respecter ses promesses.

Revenant sur le terme « charrette », M. Beauchamp explique que ce terme provient de l'École des Beaux-arts, la charrette était le terme utilisé pour désigner le moment où les étudiants devaient remettre leurs dessins, et « charrette » veut dire travailler rapidement et à la dernière minute. Il s'agit d'un terme consacré.

En lien avec le commentaire précédent, le doyen de la Faculté de l'aménagement, M. De Paoli, ajoute qu'il s'agit d'un terme auquel la Faculté tient beaucoup. Il rappelle qu'à l'époque de l'École des Beaux-arts, les gens faisaient leurs plans sur de grandes feuilles de papier et le matin le commis passait avec une charrette pour ramasser ces plans, l'arrivée de la charrette signifiait qu'il fallait terminer les plans. Ce mot est maintenant consacré pour définir un travail intensif dans une période de temps, sur un sujet ou un thème.

En complément de réponse à propos de la question relative aux garanties que l'on a, le recteur rappelle que le gouvernement précédent a inscrit ce projet dans son plan d'investissement, sur plusieurs années. Ce qui joue en faveur du maintien de l'engagement du gouvernement. Il mentionne qu'il est beaucoup plus difficile de s'y faire inscrire que de se faire retirer de ce plan. Il mentionne qu'il s'agit du plus gros investissement que le gouvernement du Québec ait consenti dans un projet universitaire.

M. Luc Stafford désire savoir si la venue de l'INRS est plus de l'ordre d'un souhait de l'Université de rassembler les activités de recherche dans le domaine des matériaux, ou bien si cela est confirmé. En outre, est-ce que l'on parle uniquement du campus de Varenne, ou cela inclut aussi les activités de l'INRS à la Place Bonaventure ?

M. Beauchamp répond que le campus de l'INRS localisé à la Place Bonaventure, axé sur les télécommunications, ne viendra pas sur le site Outremont, seul le centre énergie matériaux, de Varenne, est inclus dans le projet. Il mentionne que l'INRS cherche depuis longtemps à se délocaliser de Varenne et leur installation à l'UdeM sur le site Outremont représente une opportunité à cet égard. Une opportunité qui, souligne-t-il, n'est pas de nature immobilière, leur venue est conditionnelle au déploiement d'un projet académique. Dans cette optique, un travail est fait au niveau de la conception des bâtiments, avec Polytechnique et l'INRS, pour faire en sorte de regrouper sous des plateformes communes les équipements importants de ces deux institutions. La venue de cette institution contribuera à créer un pôle important et incontournable, d'autant que leurs chercheurs déjà travaillent et collaborent avec des chercheurs de l'UdeM et de Polytechnique.

M. Stafford s'enquiert du financement de la construction d'un pavillon pour l'INRS, est-il exclu du montage présenté ?

M. Beauchamp répond que chaque institution est responsable de son propre financement. Donc le financement de l'installation de l'INRS sera réalisé par la vente d'actifs à Varenne et sans aucun doute d'une aide du gouvernement. L'École Polytechnique devra également compter sur une aide gouvernementale et sur un montant de l'ordre de 35 M\$, venant de la philanthropie.

Le recteur ajoute que le fait de parler d'un pôle où il y a plus d'une institution suscite un plus grand intérêt chez les décideurs gouvernementaux et les philanthropes, qu'une présentation axée sur l'UdeM seule, ce qui rend par ailleurs la tâche plus facile en matière de recherche de financement. Sans parler de l'avantage académique et scientifique produit par le regroupement d'un grand nombre de chaires de recherche.

Sur le volet recherche, M. Beauchamp ajoute que de plus en plus les organismes favorisent le regroupement d'équipes de chercheurs, les réseaux d'excellence ou autres. Le fait d'avoir un pôle d'excellence qui regroupe les institutions et les ressources sur un site crée un impact. Stratégiquement, il y a des avantages financiers au niveau de la recherche de créer ce type de pôle. À sa connaissance, il n'y a pas d'autres environnements au Canada où les universités se regroupent sur un même site pour créer cette synergie. Il réitère cependant que l'objectif est de développer un projet académique et non pas un projet immobilier. Pour l'INRS, l'avantage de s'installer sur le site Outremont est de pouvoir créer une synergie autant au niveau académique que de la recherche.

Le recteur estime qu'une démarche qui implique plus d'un établissement est beaucoup plus susceptible de permettre d'aller chercher du financement à Ottawa. Il évoque à cet égard les sommes substantielles qui ont été octroyées à l'Université de Waterloo et à UBC dans le cadre du dernier budget fédéral.

En complémentaire, M. Stafford se dit préoccupé de voir l'INRS et l'École Polytechnique bénéficier d'une large part des fonds, il souhaite que l'on s'assure que l'UdeM ne perd pas son leadership dans un projet aussi ambitieux.

M. Beauchamp précise que l'École Polytechnique et l'INRS sont un peu plus en amont sur ce projet, ce qui leur permet peut-être de travailler un peu plus en profondeur sur les différentes plateformes, mais il assure que l'UdeM est toujours présente dans les discussions.

M. Schiettekatte remercie M. Beauchamp pour sa présentation, mais se dit préoccupé du peu de place qui est accordée à l'enseignement, la recherche et l'innovation. À son avis, pour vendre ce projet, il faut mettre l'accent davantage sur le contenu plutôt que sur le contenant. D'autre part, il estime que la venue de l'INRS représente une excellente opportunité de créer une importante masse critique de recherche, en autres sur les matériaux, qui fera de ce pôle un joueur mondial. Cependant, cette opportunité soulève un certain nombre de questions parmi ses collègues. La première est à l'effet de savoir si les infrastructures de l'INRS seraient partagées, ou si l'intention est d'avoir des installations séparées, donc peut être un dédoublement. On voudrait s'assurer qu'un partage soit prévu dans l'entente. La deuxième question a trait au statut des professeurs de l'INRS qui est une université de 2e cycle, sans enseignement au premier cycle, on se préoccupe de ce qu'il n'y ait pas d'iniquité au niveau de la charge d'enseignement. Enfin, l'INRS offre des bourses très intéressantes qui risquent d'attirer davantage les étudiants. Il demande ce qui est prévu avec l'INRS en regard de ces questions pour éviter d'avoir une concurrence déloyale sur le campus.

En réponse au premier commentaire, M. Beauchamp explique que la présentation varie en fonction de l'audience, l'objectif de la présentation d'aujourd'hui porte sur le nom du site et son image de marque, d'où une présentation beaucoup plus macroscopique. Dans d'autres rencontres, l'emphase peut être mise sur les volets académique et de la recherche. À propos du partage des équipements de l'INRS, un groupe de travail a été constitué avec Polytechnique, l'INRS et Université de Montréal, entre autres pour identifier des plateformes communes sur des thématiques où des équipements seraient partagés de part et d'autre. D'ailleurs, la raison pour laquelle on s'intéresse actuellement aux vibrations est que l'on veut voir si ces plateformes nécessiteront un traitement particulier au moment de les concevoir. Il affirme en outre que l'INRS ne verrait pas d'intérêt à s'installer sur le site Outremont sans cette dynamique de partage au niveau des plateformes, des équipements et sur le plan académique. En ce qui a trait à la préoccupation concernant les étudiants gradués, M. Beauchamp ne pense pas que ce soit problématique. D'autre part, il convient que

les professeurs sont dans une dynamique différente. Il pense cependant que la taille relative de l'INRS, notamment pour le Centre énergie matériaux, ne devrait pas causer de problèmes. À son avis, pour l'intérêt de toutes les institutions, le fait de travailler ensemble avec des plateformes communes aura pour effet d'attirer les meilleurs talents, une situation dont toutes les institutions pourront bénéficier.

Revenant à sa remarque quant à la plus grande charge d'enseignement des chercheurs de l'UdeM par rapport à ceux de l'INRS, M. Schiettekatte désire savoir comment on compte concilier cette situation. Enfin, il désire avoir des explications concernant la voie ferrée qui serait un contrefort urbain, dont il a été dit, dans la présentation, qu'elle serait une chance et une richesse.

M. Beauchamp reconnaît que ce n'est pas le cas présentement, mais est confiant que l'aménagement urbain de l'intérieur du campus, qui reste à définir à cet égard, tirera avantage de la présence de la voie ferrée. Il évoque les réflexions intéressantes qui ont été exprimées à ce sujet dans le cadre des journées d'idéalisation. En outre, cette question fait partie des éléments de réflexion que le panel sera appelé à examiner avec les responsables municipaux en matière d'urbanisme, de concert avec l'Université.

Mme Thérèse Cabana fait d'abord une remarque sur les termes utilisés dans le document intitulé « Manifeste ». Elle fait ensuite un commentaire à propos de la vidéo dans laquelle on voit un grand nombre d'ampoules incandescentes, un modèle archaïque et discontinué, dit-elle. Elle y voit une contradiction avec la modernité du projet. Dans l'éventualité où cette vidéo n'est pas finale, elle suggère de réfléchir à la possibilité de changer cet élément.

M. Beauchamp dit prendre bonne note du commentaire, rappelant cependant que l'ampoule est encore le symbole de l'idée. Il indique que les responsables des communications, présents dans la salle, mènent actuellement une réflexion pour actualiser cette vidéo, qu'il avait qualifiée de mise en bouche pour présenter le projet dans sa vision. Il confirme qu'il y a une opportunité de changement à ce stade-ci.

M. Saul fait une suggestion concernant le mot « branding », qui déplaît à la communauté universitaire à laquelle on s'adresse pour les propositions de nom. Il propose de le remplacer par la recherche d'une personnalité, ou d'une identité, termes qui, à son avis, heurteraient moins la communauté universitaire.

M. Beauchamp remercie pour la suggestion. Il rappelle que ce terme se retrouve dans le dernier paragraphe du manifeste qui se lit : « un territoire, lien en commun à l'identité forte, au nom évocateur ». Il ajoute qu'il n'est pas fait mention du terme « branding » dans son document, et fait remarquer qu'il a fait usage des termes « nom » et « image de marque » dans sa présentation. Il réitère que les responsables des communications sont présents et prennent bonne note du commentaire.

Mme Monique Desroches présente une question relativement à la circulation et aux déplacements entre le nouveau site et les autres sites du campus, qui n'a pas été abordée dans la présentation. À son avis, il y a à cette étape-ci une opportunité exceptionnelle de mettre en synergie le nouveau site d'Outremont avec les anciennes facultés du campus central. Elle désire savoir si l'on s'est penché sur cette question.

M. Beauchamp indique que la question des déplacements est un élément fort qui est ressorti des journées de réflexion, il est souhaité que les déplacements soient conçus le plus efficacement possible entre les deux environnements. Parmi les suggestions évoquées, il y a une navette entre les deux campus, la piste cyclable et d'autres moyens alternatifs, qui devront faire l'objet d'une réflexion et qui restent à définir. Il assure toutefois que l'on considère cette question importante. Une activité d'idéation sur la thématique des déplacements est d'ailleurs prévue avec des membres de l'Université ainsi que des personnes de l'environnement. Il est clair cependant que les deux stations de métro favoriseront les liens entre les deux sites. Pour ce qui est des déplacements sur le site Outremont, le fait de déplacer la voie ferrée va nécessairement cloisonner les rues d'Outremont qui sont dans l'orientation sud-nord. À maturité, suivant les interventions que devrait faire la Ville de Montréal, l'axe central pourrait éventuellement se connecter sur la rue Parc. Il signale que le site sera assez réfractaire à la circulation automobile étant donné que le nombre maximum d'espaces de stationnement est de 400 places. Ce qui sera privilégié seront les déplacements à pied ou par métro.

M. Nadeau observe d'abord que lorsqu'on compare le campus central et le projet du site Outremont, on pourrait croire que ce projet a été conçu en miroir inverse du campus actuel. C'est-à-dire

que tout ce qui est plus louable là-bas est détestable ici. Il évoque à cet égard le caractère éclaté du campus central, l'absence de communication entre ses parties, l'absence de lieux de rassemblement, sans parler des qualités esthétiques qui, à son avis, sont d'une grande pauvreté. Il dit par ailleurs ne pas voir d'espace central qui serait un espace de rassemblement en tant que tel dans le site Outremont. Deuxièmement, puisque l'on peut anticiper l'acceptabilité future du projet par la communauté actuelle, cet élément étant essentiel pour le promouvoir à l'extérieur du campus, il faudrait s'assurer que le contraste entre les deux sites ne laissera pas les membres du campus central avec le sentiment de vivre dans une université comportant deux standards différents. Sans vouloir être égalitariste au point de vouloir baisser les qualités du projet, il lui semble qu'il faudrait s'assurer qu'il n'y ait pas une dichotomie entre le campus actuel et le campus Outremont.

Le recteur indique qu'il va nécessairement y avoir une dualité géographique, mais assure qu'il n'y aura pas deux standards. Des projets de modernisation du campus central sur plusieurs années, incluant la réfection et le développement d'aires de vie commune extérieures, comme la Place laurentienne, sont prévus. Le processus est en cours, les demandes d'autorisation sont faites et les projets seront réalisés par étape. Il s'agit d'une planification sur un horizon de 20 ans qui sera présenté à l'Assemblée universitaire dans les mois à venir.

M. Nadeau estime important de ne pas trop tarder avant de présenter ces éléments d'information qui, à son avis, représentent le meilleur moyen de défendre l'idée qu'il y a une unité pour l'ensemble du campus. Alors qu'actuellement on présente un projet dissocié de ce qu'est la réalité de l'université.

M. Beauchamp indique que l'axe a été très amplifié dans la présentation, mais n'est en fait pas aussi large qu'il paraît. Il y a aux abords de cette zone un environnement que l'on veut dynamique, comprenant des parcs, notamment devant le Pavillon des sciences, le long duquel le zonage permettra les commerces de proximité, cafés, bistros et autres, qui pourront se développer sur le site et créer cet environnement d'animation. Le panel et les concepteurs vont réfléchir au type d'aménagement et au mobilier urbain, et influencer la Ville qui en a la responsabilité. Ceci sans compter les aménagements dans les pavillons qui devraient également susciter des lieux de rencontre et d'échanges.

Le secrétaire général de la FAÉCUM, M. Sylva, dit apprécier qu'il y ait une large consultation pour le nom du site, cependant, on se questionne sur l'exclusion des étudiants du processus d'idéation considérant que ceux-ci seront l'élément central du projet. Il demande pourquoi ceux-ci n'ont pas été inclus dans le processus et si l'on compte les impliquer plus directement, par exemple dans le cadre des activités d'idéation sur le thème du transport sur le campus. Il pense qu'il serait intéressant de tenir compte de la réalité étudiante à cet égard.

M. Beauchamp confirme que dans les prochaines étapes qui nécessiteront des éléments d'idéation, sur les transports et autres, il était tout à fait avisé d'impliquer les étudiants dans le processus. Bien qu'ils n'aient pas été impliqués dans la première idéation, quoique les étudiants ont quand même été rencontrés quant à la vision du futur site, notamment à propos des appartements universitaires. La décision qui a été prise de prendre les mêmes participants à la journée d'idéation pour former le groupe de travail fait en sorte d'exclure les étudiants de ce groupe, cependant la consultation est ouverte à l'ensemble de la communauté incluant tous les étudiants. Ce groupe de travail aura pour mandat de faire des propositions à la direction qui elle verra à les transmettre dans les instances où les étudiants sont reconnus et participent.

En lien avec la question de M. Nadeau, le recteur désire rappeler que, tel que prévu dans le plan directeur immobilier de 2008, qui est en révision actuellement, il a toujours été dans l'intention de l'Université de faire la mise à niveau et de rénover le site du campus, après que les espaces auront été libérés à la suite du déménagement des départements de chimie, physique et autres. Donc cela a toujours été à l'agenda même si on n'en a moins parlé récemment.

M. Nadeau répond qu'il était au courant de ce plan, ce qu'il déplore c'est que le campus n'a pas de lieu de vie qui exprime l'idée d'une communauté universitaire. Il constate également que le campus n'est pas délimité, or le fait de marquer mieux les frontières du campus permettrait, selon lui, d'avoir une meilleure identification de celui-ci.

M. Beauchamp estime que la vision développée en consultation fait en sorte que les gens s'approprient de plus en plus cette idée de créer un milieu qui favorise les rencontres et les synergies. À son avis, cette dynamique ne pourra qu'influencer positivement sur la façon dont les gens vont envisager les

projets de développement sur le campus principal. Il fait remarquer que c'est une approche très dynamique qui a beaucoup évoluée au cours des derniers mois.

M. Carl Bouchard remercie M. Beauchamp pour sa présentation et dit avoir été surpris de ne pas y voir certains des mots clés des dernières années comme environnement, développement durable, énergie ; il lui demande pourquoi.

M. Beauchamp indique que ces mots apparaissaient dans une présentation antérieure, plus longue. Le site sera certifié « LEED ND » en totalité, soit le deuxième dans la région de Montréal après le site Angus, certifié ND, ce qui est assez remarquable. La conception en LEED ND est une indication claire que la préoccupation en matière de développement durable est importante. D'autre part, l'Institut en devenir de développement durable a également été rencontré, le projet leur a été présenté et certains de leurs membres ont été invités à la journée d'idéation. D'ailleurs des éléments relatifs au développement durable figurent dans le Manifeste. Il s'agit d'un aspect important et incontournable du développement du projet.

Mme Arlette Kolta désire savoir si des installations sportives, extérieures ou intérieures, sont prévues sur le site.

M. Beauchamp indique que rien n'est prévu à cette étape-ci, mais s'il y avait une opportunité intéressante pour l'Université d'installer un équipement sportif, sans aucun doute que l'Université l'examinerait parce qu'il y a un souhait des arrondissements, entre autres, que l'Université se dote de ce type d'équipement. Ce sont des éléments à considérer sur le plan de l'aménagement et du design urbain. Il dit avoir eu des rencontres avec des représentants du CEPSUM, et de *Ma santé au sommet*, qui sont préoccupés par cet aspect. Les personnes responsables seront invitées à la journée d'idéation.

Afin de mettre les choses en perspectives, le recteur mentionne en terminant que le site d'Outremont a une capacité autorisée de construction institutionnelle correspondant à deux fois et demie le Pavillon Roger-Gaudry, ce qui représente une capacité de développement substantielle qui s'étalera sur plusieurs années.

Aucune autre intervention n'étant demandée, l'Assemblée aborde le point suivant.

AU-0558-8

PROCHAINE SÉANCE

AU-0558-8

La prochaine séance aura lieu le lundi 12 mai 2014, à 9 h 30.

Le recteur avise qu'il sera absent lors de cette séance, en raison d'une mission au Brésil avec ses collègues des universités de Bruxelles et de Genève.

Il fait ensuite part d'une information qu'il vient de recevoir relativement au nom d'un 26^e diplômé élu à l'Assemblée nationale, lors de l'élection du 7 avril dernier. Il s'agit de Mme Marie-Claude Nichols, élue pour le Parti Libéral du Québec.

AU-0558-9

CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-0558-9

Sur résolution, la séance est levée à 16 h.

Adopté tel que présenté le 12 mai 2014 – Délibération AU-0559-2

Le président

Le secrétaire

Guy Breton

Alexandre Chabot